

Deuxième édition : 27 février 2023



# CADRE INTÉGRÉ DE L'INFORMATION GÉOSPATIALE DES NATIONS UNIES

UN GUIDE STRATÉGIQUE POUR L'ÉLABORATION ET LA  
CONSOLIDATION DE LA GESTION DE L'INFORMATION  
GÉOSPATIALE À L'ÉCHELLE NATIONALE

**PARTIE 1: STRATÉGIE GLOBALE**  
**DEUXIÈME ÉDITION 2023**

## RÉSUMÉ

L'information géospatiale décrit l'emplacement physique des entités qui nous entourent, que ce soit sur, au-dessus ou en dessous de la surface terrestre. Elle décrit également les relations entre ces entités « géographiques » et d'autres entités et informations connexes. Par conséquent, l'information géospatiale permet d'offrir une plateforme intégrée pour l'ensemble des données numériques qui ont une composante de localisation, en plus de jouer un rôle fondamental pour le développement. Tous les pays et tous les secteurs ont besoin d'information géospatiale pour répondre aux priorités nationales, assurer le développement national et faciliter la prise de décisions.

La présente stratégie globale fournit une vue d'ensemble du Cadre intégré de l'information géospatiale des Nations Unies (CIIG-NU, ci-après avec l'acronyme en anglais UN-IGIF), un cadre multidimensionnel adopté par les Nations Unies en 2018 et qui guide les pays dans le développement, la gestion, et le perfectionnement de leurs ressources nationales en matière d'information géospatiale.

À l'origine, le UN-IGIF a été élaboré dans le cadre d'une collaboration entre les Nations Unies et la Banque mondiale, d'abord pour servir de fondement et de guide aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire afin d'élaborer et de consolider leurs mécanismes nationaux et infranationaux en matière de gestion de l'information géospatiale et les infrastructures connexes. Toutefois, avec l'évolution de l'UN-IGIF depuis les cinq dernières années et son évolution à venir dans les prochaines années en tant que document vivant, il apparaît que de nombreux pays développés à revenu élevé profitent également de façon considérable de sa nature stratégique intégrée et inclusive.

Le UN-IGIF fournit les orientations stratégiques qui permettent d'établir et de mettre en œuvre des plans d'action propres à chaque pays. Les avantages directs comprennent l'intégration d'approches novatrices de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale, la mise en œuvre de solutions intégrées pour la prise de décisions fondées sur des données probantes, et l'optimisation et l'exploitation de systèmes nationaux d'information adaptés à la situation et aux conditions des différents pays.

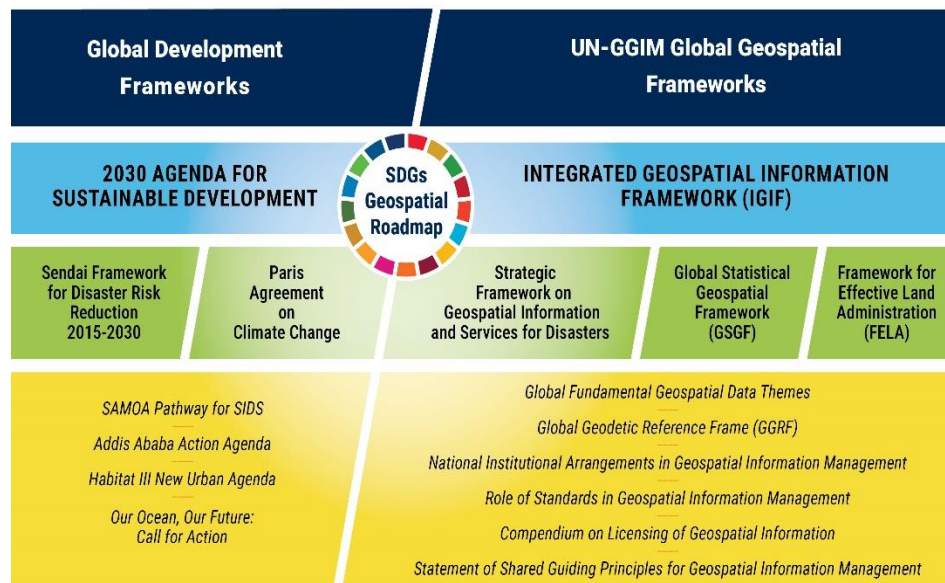
Le UN-IGIF vise à aider les pays à évoluer vers la cyberéconomie, les services en ligne et le commerce électronique afin d'améliorer les services aux citoyens, de renforcer les capacités d'utilisation des technologies géospatiales, d'améliorer la prise de décisions éclairées au sein des gouvernements, de simplifier le développement du secteur privé



**Le Cadre intégré de l'information géospatiale des Nations Unies (UN-IGIF) sert de fondement et de guide pour l'élaboration, l'intégration et la consolidation des mécanismes nationaux en matière de gestion de l'information géospatiale.**

et de l'industrie, de mettre en œuvre des mesures pratiques pour réaliser une transformation numérique et de combler le fossé numérique géospatial dans la mise en œuvre des priorités stratégiques nationales et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le UN-IGIF et ses orientations s'appuient sur les travaux existants du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) et encadrent désormais le programme de travail du Comité pour soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres programmes de développement nationaux et mondiaux. À l'instar du Programme à l'horizon 2030, le UN-IGIF est un cadre général détaillé qui englobe les guides, méthodes, normes et cadres stratégiques adoptés à l'échelle mondiale et élaborés par l'UN-GGIM au cours de la dernière décennie (figure 1). Cela a été reconnu par l'organe parent de l'UN-GGIM, soit le Conseil économique et social (ECOSOC), qui a réaffirmé en juillet 2022 l'importance de consolider et d'améliorer l'efficacité de l'UN-GGIM, en particulier pour la réalisation de ses activités axées sur les objectifs de développement durable (ODD) et le UN-IGIF.



**Figure 1** : Cadres géospatiaux mondiaux élaborés par l'UN-GGIM pour soutenir la mise en œuvre des cadres mondiaux pour le développement.

Il importe de reconnaître qu'en raison du caractère international et intergouvernemental de l'UN-GGIM, les travaux réalisés par le Comité d'experts ont porté sur des concepts, des méthodes, des normes et des guides pour atteindre des objectifs mondiaux et répondre aux besoins des pays. Le UN-IGIF vise à traduire tous ces concepts en directives de mise en œuvre plus pratiques à l'usage des États membres, de la Banque



**Le UN-IGIF est un cadre général détaillé qui englobe les guides, méthodes, normes et cadres stratégiques adoptés à l'échelle mondiale et élaborés par l'UN-GGIM au cours de la dernière décennie.**

mondiale, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG), du milieu universitaire, du secteur privé et d'autres intervenants. Pour ce faire, il s'appuie sur sept (7) principes sous-jacents, huit (8) objectifs et neuf (9) voies stratégiques pour permettre aux gouvernements d'établir des pratiques et des politiques de gestion de l'information géospatiale plus efficaces.

Le UN-IGIF est particulièrement axé sur les questions liées à la pérennité de la gestion de l'information géospatiale dans un pays. Cela signifie qu'une attention particulière est accordée à la viabilité financière à long terme, aux approches multipartites, à l'augmentation des capacités, à l'innovation et à la communication, tout en abordant des aspects plus techniques tels que la conservation des données et les normes.

Bien que le UN-IGIF mette l'accent sur les besoins de la nation et du gouvernement national, l'approche est évolutive et s'applique à d'autres niveaux fonctionnels de gouvernement, y compris aux échelons régional et local. L'objectif est d'offrir un mécanisme inclusif et stimulant pour favoriser la collaboration, la coordination et la cohésion dans l'ensemble d'un pays, y compris dans les institutions gouvernementales et le secteur privé, afin d'élaborer, de consolider et d'intégrer des mécanismes au sein de la gestion nationale de l'information géospatiale.

Le UN-IGIF est également un mécanisme qui permet de structurer et d'exercer un rôle de premier plan à l'échelle nationale, de former des chefs de file et de renforcer la capacité de prendre des mesures positives pour concrétiser la vision d'une utilisation efficace de l'information géospatiale afin de mesurer, de superviser et de mettre en œuvre un développement social, économique et environnemental durable qui ne laissera personne de côté.

Il est reconnu que les aspirations socioéconomiques de nombreux pays convergent vers un avenir plus durable et plus résilient où la prospérité économique profitera à toute la société et favorisera la santé et le bien-être des collectivités et des individus de manière équitable. La poursuite de ces objectifs implique de surmonter de nombreux obstacles liés à la disponibilité et à l'intégration des données. C'est pourquoi le UN-IGIF tient compte à la fois des fournisseurs et des communautés d'utilisateurs. Les deux parties doivent travailler ensemble pour poursuivre cette voie afin que les pays puissent en retirer des avantages concrets.



**Le UN-IGIF est un mécanisme qui permet de structurer et d'exercer un rôle de premier plan à l'échelle nationale, de former des chefs de file et de renforcer la capacité de prendre des mesures positives.**

# TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	1
Introduction .....	5
Bien-fondé du changement .....	7
Structure du document.....	9
Cadre intégré de l’information géospatiale des Nations Unies (CIIG-NU) .....	10
Vision et mission .....	12
Vision.....	12
Mission .....	12
Objectifs .....	13
Importance.....	14
Avantages.....	16
Avantages sociétaux .....	16
Retombées économiques .....	16
Avantages pour l’environnement .....	17
Facteurs de changement .....	17
Les avantages constituent un facteur clé du changement.....	17
Harmonisation stratégique avec les programmes mondiaux.....	17
Attentes des collectivités.....	18
Transformer les gouvernements .....	18
Comblent le fossé numérique.....	18
Obstacles à la réussite .....	18
Principes sous-jacents.....	20
Voies stratégiques.....	22
Résumé.....	26



## INTRODUCTION

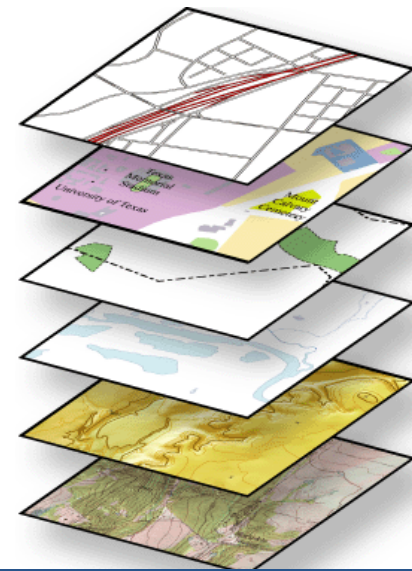
« *Tout se passe quelque part.* » – Une formule bien pensée de l’UN-GGIM. Depuis des siècles, on utilise des cartes pour la défense, le commerce, la navigation, la gestion des terres et des ressources, la planification des infrastructures et l’administration. Les décisions sont prises en fonction de la connaissance de l’environnement que procurent ces cartes; la justesse des décisions dépend donc de la justesse des cartes.

Aujourd’hui, l’information géospatiale numérique se révèle bien plus utile qu’une carte. L’information géospatiale consiste en des données qui sont reliées à un endroit ou à un lieu, comme des coordonnées géographiques, une adresse, un bâtiment ou même un véhicule qui circule le long d’une route, des navires en mer et des satellites en orbite. Elle décrit l’endroit où se trouvent toutes les entités et constitue le lien numérique entre les personnes, leur emplacement, leurs activités et leur environnement.

Il s’agit d’une source nationale d’information indispensable qui représente une valeur sociétale, économique et environnementale avérée permettant d’intégrer les systèmes et services gouvernementaux et les initiatives nationales de développement en utilisant la « localisation » comme cadre de référence fondamental commun. Avec l’évolution des appareils portables et des technologies de télécommunications, nous assistons déjà à son utilisation dans des applications et des services désormais courants – Uber, Airbnb, Amazon – pour n’en nommer que quelques-uns.

L’information géospatiale se veut la version numérique de notre monde physique, dans lequel se déroulent toutes les activités humaines, économiques et environnementales. Comprenant à la fois des données et des technologies habilitantes, l’information géospatiale touche de nombreux secteurs et domaines thématiques dans l’ensemble du paradigme du développement. Les données géospatiales constituent un élément essentiel des systèmes d’information et de gestion relatifs à la Terre et aux activités humaines. Elles nous permettent non seulement de cartographier la situation actuelle sur Terre, mais aussi de modéliser les processus naturels ou la propagation des catastrophes.

Les citoyens, les collectivités, les secteurs d’activité, les gouvernements et de nombreux autres intervenants profitent quotidiennement et souvent sans le savoir de l’utilisation de l’information géospatiale et des services de localisation connexes. En effet, l’information géospatiale fournit le lien numérique entre un lieu, ses habitants et leurs activités, et sert à illustrer ce qui s’y passe – où, comment et pourquoi. Elle sert également à modéliser et à représenter les conséquences du passé et du présent ainsi que des scénarios futurs probables.



**L’information géospatiale représente un élément essentiel de l’infrastructure nationale et de l’économie du savoir; elle permet d’avoir un plan détaillé de situations et de leurs emplacements, et offre les moyens d’intégrer une vaste gamme de services gouvernementaux.**

En raison de sa nature transversale, l'information géospatiale représente la « fiabilité numérique » d'un pays pour la prise de décisions fondées sur des données probantes. Il s'agit d'un élément essentiel d'une infrastructure nationale et d'une économie du savoir qui permet à un pays d'avoir un plan détaillé des situations et de leurs emplacements, et offre les moyens d'intégrer une vaste gamme de services gouvernementaux pour contribuer à la croissance économique, à la sécurité nationale, au développement social durable, à la durabilité de l'environnement et à la prospérité nationale.

Tous les gouvernements, tant à l'échelon national que local, détiennent des quantités considérables d'information géospatiale et de données de localisation, par exemple des bases de données sur les écoles et le rendement scolaire, des données sur les risques d'inondation et des données sur la propriété des téléphones mobiles. Cependant, cette information et ces données ne sont souvent pas à jour, pas partagées ou d'une qualité insuffisante pour permettre une prise de décisions efficace.

En revanche, un pays axé sur l'information géospatiale est en mesure de partager, d'intégrer et d'utiliser un large éventail de données pour obtenir des avantages sociaux, économiques et environnementaux. Cette utilisation et les avantages connexes s'étendent à l'ensemble des gouvernements, des entreprises et des citoyens, tant à l'échelle de la nation que des villes et des petites collectivités.

De par leur nature, les gouvernements comprennent davantage les applications qui sont traditionnellement fondées sur les données géospatiales; bon nombre de ces applications sont énoncées dans les ODD, telles que :

- Administration et gestion des terres
- Protection de l'environnement
- Aménagement et utilisation du sol
- Agriculture
- Gestion de l'eau
- Défense et sécurité nationale
- Gestion forestière
- Gestion des catastrophes
- Développement des infrastructures
- Statistiques et démographie
- Renseignements maritimes
- Gestion des adresses
- Télécommunications
- Urbanisme

La force de l'UN-IGIF réside dans le fait qu'il appuie également un vaste éventail de domaines d'application et qu'il permet de répondre à des enjeux de société, notamment dans les secteurs suivants :

- Changements climatiques
- Tourisme
- Santé et éducation
- Développement économique
- Développement industriel
- Lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation
- Système de transport intelligent
- Mobilisation des citoyens



**La force de l'UN-IGIF réside dans le fait qu'il sert de fondement à une vaste gamme d'applications qui servent la société et qu'il répond aux besoins de cette dernière. L'utilisation et les avantages connexes de l'information géospatiale s'étendent à l'ensemble des gouvernements, des entreprises et des citoyens, tant à l'échelle de la nation que des villes et des**

- Transition énergétique
- Inclusion sociale
- Villes intelligentes
- Gestion des risques
- Enquêtes criminelles
- Croissance démographique

L'information géospatiale constitue l'infrastructure sous-jacente pour tous ces domaines thématiques, disciplines et applications. L'intégration de données géoréférencées avec d'autres données pertinentes pour nos vies et nos moyens de subsistance est essentielle pour fournir des informations utiles et de meilleure qualité et ainsi mieux comprendre ce qui nous entoure, ce qui nous permettra ensuite d'atteindre les objectifs locaux, nationaux et internationaux et de prendre des décisions éclairées au profit de tous. Le UN-IGIF fournit aux pays le mécanisme qui leur permet de passer à l'action. Ce système est conçu afin de ne laisser personne de côté.

## BIEN-FONDÉ DU CHANGEMENT

L'information géospatiale s'est imposée comme un facteur majeur de transformation socioéconomique dans de nombreux pays. Néanmoins, on constate encore un manque de sensibilisation et de compréhension du rôle essentiel et intégrateur de l'information géospatiale et des architectures habilitantes connexes, comme les infrastructures nationales de données spatiales (INDS), dans le développement national.

Ce manque de sensibilisation est particulièrement fréquent au niveau stratégique et décisionnel dans les pays en développement. Les politiques nationales et les capacités techniques doivent être mieux harmonisées et considérablement renforcées afin que tous les pays puissent élaborer un écosystème national dynamique d'information géospatiale et y investir.

À l'échelle du gouvernement national, on reconnaît qu'il faut davantage de collaboration institutionnelle, d'interopérabilité et d'intégration entre les divers systèmes nationaux de données et d'information existants, en particulier ceux qui ont trait aux personnes et aux lieux (données statistiques, administratives, environnementales, d'observation de la Terre, etc.).

Les politiques, les pratiques ainsi que les capacités d'intégration et d'analyse essentielles en matière de gestion des données sont pour l'instant limitées dans de nombreux pays et constituent un défi de taille pour les pays émergents. L'information géospatiale a généralement été recueillie en vase clos, ce qui entraîne une duplication des données et l'utilisation de classifications, de normes et de formats différents. Cette façon de procéder a compliqué l'harmonisation, la maintenance et l'intégration des données.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires



**Il faut davantage de collaboration institutionnelle, de coordination, d'interopérabilité et d'intégration entre les divers systèmes et plateformes nationaux d'information sur les données.**



en développement lancent un appel sans équivoque en faveur d'actions coordonnées à l'échelle mondiale dans le cadre de nouvelles approches d'acquisition et d'intégration des données. Il importe aussi que l'information géospatiale serve aux fins du développement durable et de la réduction des risques de catastrophe, et que la disponibilité et l'accessibilité des plateformes de données géospatiales soient améliorées.

Pour répondre à l'« appel à l'action », les pays doivent élaborer, consolider et moderniser leurs approches de la gestion de l'information géospatiale, notamment les aspects relatifs à cette information – politiques et documents juridiques, gouvernance, intégration des données et infrastructures, éducation, innovation, utilisation et collaboration. Ces approches s'appliquent à l'ensemble des institutions, des infrastructures et des capacités, ainsi qu'aux systèmes de prestation conviviaux et axés sur les citoyens, pour faire en sorte que les investissements mènent aux résultats et aux avantages souhaités à tous les échelons. Dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il n'existe pas de cadre international reconnu permettant aux gouvernements de déterminer les modalités de mise en œuvre et la façon dont l'information géospatiale peut être intégrée dans les stratégies et programmes nationaux de développement.

L'ECOSOC a créé l'UN-GGIM en 2011 afin de mettre en place des mesures concrètes pour renforcer la coopération internationale en ce qui concerne la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, plus d'une décennie plus tard, l'UN-GGIM détient des mandats internationaux pour prendre des décisions communes et définir des orientations sur la production, l'application et l'utilisation de l'information géospatiale dans le cadre de politiques nationales, régionales et mondiales, et pour positionner l'information géospatiale de manière à relever efficacement les défis mondiaux, en particulier à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus, l'UN-GGIM offre aux États membres un forum pour augmenter et renforcer leurs capacités nationales en matière de gestion et de systèmes d'information géospatiale.

En 2017, les Nations Unies et la Banque mondiale ont convenu de collaborer à une vision commune visant à promouvoir la croissance et la prospérité par la création et la consolidation des capacités et du développement de l'information géospatiale. Leur objectif était de créer un cadre intégré de l'information géospatiale que les pays pourront utiliser pour l'élaboration et l'amélioration de leur propre gestion en matière d'information géospatiale. Le résultat est le présent UN-IGIF, qui a été progressivement élaboré et peaufiné par l'UN-GGIM depuis 2018.



**Pour répondre à l'« appel à l'action », l'UN-GGIM et la Banque mondiale ont collaboré à une vision commune visant à promouvoir la croissance et la prospérité grâce à une amélioration de la gestion de l'information géospatiale.**

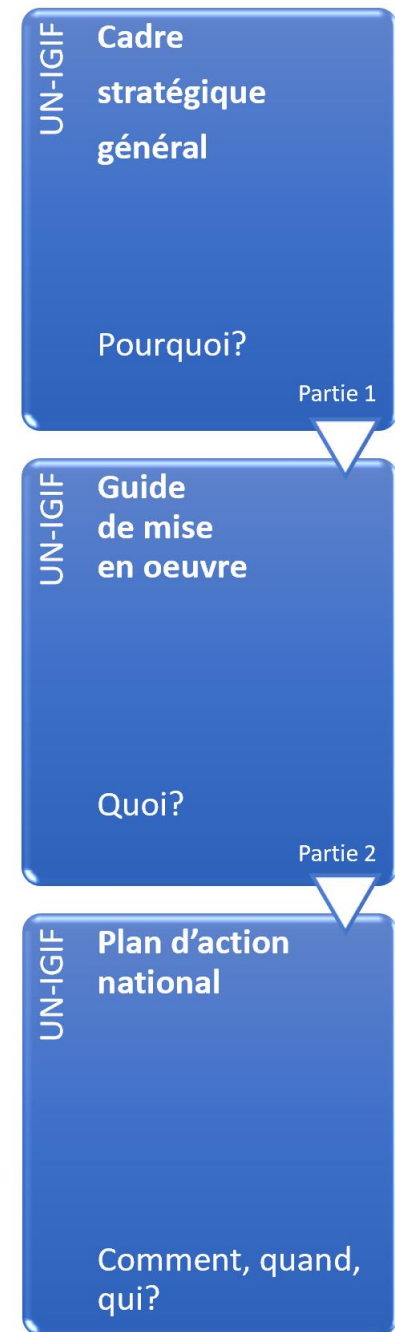
## STRUCTURE DU DOCUMENT

Comme le montre la figure 2, le UN-IGIF comprend trois documents distincts, mais interreliés.

**Partie 1 : la stratégie globale** présente les éléments stratégiques prospectifs de l'UN-GGIM, fondés sur les besoins et les situations à l'échelle nationale, et fournit des messages stratégiques généraux ainsi qu'un cadre national étendu et davantage intégré, particulièrement axé sur les politiques, les perspectives et les éléments de l'information géospatiale. Elle définit le contexte du « pourquoi » de la gestion de l'information géospatiale comme élément essentiel du développement social et économique national au moyen de sept (7) principes sous-jacents, huit (8) objectifs et neuf (9) voies stratégiques définissant une approche nationale qui tient compte des situations, des priorités et des perspectives à l'échelle du pays. La stratégie globale de l'UN-IGIF est destinée à de nombreux intervenants, principalement des responsables politiques et des décideurs de haut niveau, des institutions et des organisations au sein et dans l'ensemble du gouvernement.

**Partie 2 : le guide de mise en œuvre** est un document qui explique en détail le « quoi », les directives et les mesures précises pour la mise en œuvre de l'UN-IGIF. Le guide de mise en œuvre détaille chacune des neuf voies stratégiques; il comporte également des guides de référence, des pratiques exemplaires et des principes particuliers à chacune des voies stratégiques, y compris ceux établis par le sous-comité, les groupes d'experts et les groupes de travail de l'UN-GGIM. L'objectif est de fournir une ressource de référence et des conseils pour permettre aux gouvernements d'établir des cadres intégrés d'information géospatiale « nationaux » dans les pays, de manière à ce que le changement transformationnel soit possible, visible et durable.

**Partie 3 : le plan d'action à l'échelle nationale** est propre à chaque pays et préparé par le pays en question. Des modèles de plan d'action à l'échelle nationale sont mis à la disposition des pays et détaillent « comment » les principes directeurs, les options et les mesures précisées dans le guide de mise en œuvre seront déployés, quand et par qui. Le plan d'action à l'échelle nationale s'appuie sur les processus, les modèles et les outils disponibles dans les annexes du guide de mise en œuvre. Ces étapes sont nécessaires pour élaborer un plan d'action, puis rendre le UN-IGIF opérationnel par sa mise en œuvre ultérieure et l'harmoniser aux priorités nationales. Il est important de noter que le plan d'action des pays à l'échelle nationale est un plan, et non un programme qui est mis en œuvre.



**Figure 2 :** Les trois documents constitutifs de l'UN-IGIF.

## CADRE INTÉGRÉ DE L'INFORMATION GÉOSPATIALE DES NATIONS UNIES (CIIG-NU)

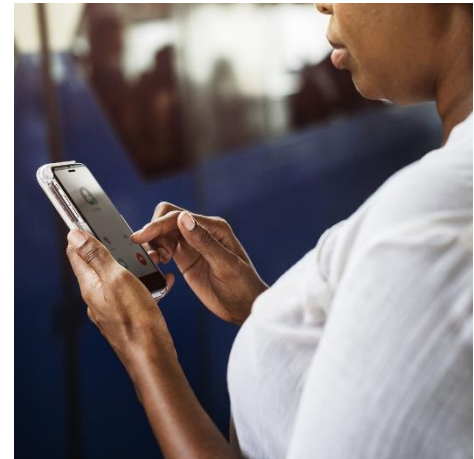
Le UN-IGIF peut être utilisé à titre de ressource contribuant à l'orientation et à l'élaboration de plans de développement nationaux (figure 3). Il souligne la façon dont l'information géospatiale pertinente peut être utilisée tout en exploitant les technologies accessibles et disponibles afin d'aider les pays émergents et les régions à établir et à améliorer leurs capacités géospatiales grâce à l'utilisation de méthodes, de lignes directrices, de normes et de cadres appropriés qui peuvent être expérimentés, reproduits et appliqués dans les pays et les régions et au-delà de leur territoire.

Le UN-IGIF présente une approche prospective qui instaure un milieu favorable dans lequel les gouvernements nationaux sont en mesure de coordonner, de favoriser, de consolider et de promouvoir l'utilisation et le partage efficaces de l'information géospatiale pour la formulation de politiques, la prise de décisions et l'innovation. Il établit une vision commune pour tous les organismes gouvernementaux et il expose les objectifs qui permettront de concrétiser cette vision, les mesures qui doivent être mises en œuvre pour atteindre les objectifs, ainsi que les résultats et les avantages qui sont nécessaires au soutien du développement national.

Il est important de noter que le UN-IGIF n'est pas une infrastructure. Il s'agit d'un « cadre » autonome, indépendant des infrastructures de données spatiales (IDS), des INDS et de toute autre infrastructure. Toutefois, le UN-IGIF reconnaît fondamentalement les investissements antérieurs et les réalisations substantielles en matière de planification et de mise en œuvre des IDS et des INDS, s'en inspire et les renforce.

Le UN-IGIF fournit également un mécanisme qui permet aux citoyens et à la collectivité de découvrir, de visualiser et d'obtenir des informations importantes et précises sur leur pays et leur collectivité auprès de diverses organisations. Ce faisant, le UN-IGIF réduit pour l'utilisateur le fardeau consistant à localiser et à utiliser des données désagrégées relatives à un thème, et à y accéder.

La participation de la communauté fait partie intégrante de l'UN-IGIF. Les connaissances locales, en parallèle avec les méthodes scientifiques et les ressources de données gouvernementales, améliorent notre compréhension de nos milieux naturels et de nos environnements bâtis.



**Le UN-IGIF instaure un milieu favorable qui permet de coordonner, de favoriser, de consolider et de promouvoir le partage efficace de l'information géospatiale pour la formulation des politiques, la prise de décisions et l'innovation.**

<b>VISION</b>								
L'utilisation efficace de l'information géospatiale dans le monde afin d'évaluer, de superviser et d'assurer le développement social, économique et environnemental durable – en ne laissant personne de côté.								
<b>MISSION</b>								
Promouvoir et appuyer l'innovation, et fournir le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin d'offrir de l'information géospatiale intégrée dans le but de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental.								
<b>FACTEURS STRATÉGIQUES</b>								
Programme de développement national • Priorités stratégiques nationales • Programme national de transformation • Attentes des collectivités • Accords commerciaux multilatéraux • Transformer notre monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030 • Nouveau programme pour les villes • Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 • Plan d'action d'Addis-Abeba • Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Accord de Paris) • Conférence des Nations Unies sur les océans : Appel à l'action								
<b>PRINCIPES SOUS-JACENTS</b>								
Habilitation stratégique	Transparence et responsabilité	Fiabilité, accessibilité et utilisation facile	Collaboration et coopération	Solution intégrée	Durabilité et valorisation	Leadership et mobilisation		
<b>OBJECTIFS</b>								
Gestion efficace de l'information géospatiale		Capacité et transfert de connaissances accrues		Systèmes et services intégrés d'information géospatiale		Rendement économique du capital investi		
Programmes d'éducation et de formation durables		Optimisation de la coopération et des partenariats internationaux		Amélioration de la mobilisation et de la communication à l'échelle nationale		Valeur et avantages bonifiés pour la société		
<b>VOIES STRATÉGIQUES</b>								
Gouvernance et institutions	Aspects politiques et juridiques	Finances	Données	Innovation	Normes	Partenariats	Capacités et éducation	Communication et mobilisation
Modèle de gouvernance Leadership Proposition de valeur Mécanismes institutionnels	Lois Politiques, normes et guides Protection des données, octroi de licences et communication des données Gouvernance et responsabilité	Modèle opérationnel Possibilités Investissements Réalisation des avantages	Thèmes de données Garde, acquisition et gestion Chaînes d'approvisionnement de données Conservation et prestation de données	Avancées technologiques Amélioration des processus Innovation et créativité Comblent le fossé numérique géospatial	Mise à l'essai de la conformité et certification Communauté de pratique	Gouvernance et politiques relatives aux normes Interopérabilité des technologies et des données Participation de la communauté Coopération internationale Collaboration universitaire Participation de la communauté	Sensibilisation Éducation formelle Formation professionnelle en milieu de travail Entrepreneuriat	Mobilisation des intervenants et des utilisateurs Messages stratégiques Stratégie, plans et méthodes Surveillance et évaluation
<b>AVANTAGES</b>								
Connaissances   Décisions   Développement   Société   Économie   Environnement   Utilisateurs   Citoyens   Accès   Technologie   Applications   Valeur   Eau   Santé   Alimentation   Éducation   Urbanisation   Population   Climat   Catastrophes   Sécurité   Infrastructure   Océans   Industrie								

**Figure 3 : Cadre intégré de l'information géospatiale des Nations Unies.**



## VISION ET MISSION

Les énoncés de vision et de mission transmettent l'objectif général de l'UN-IGIF aux intervenants. L'énoncé de vision décrit un état futur où l'information géospatiale intégrée est utilisée pour assurer le développement social, économique et environnemental durable. L'énoncé de mission se veut quant à lui un appel à l'action qui permettra aux gouvernements de concrétiser cette vision.

### Vision

La vision consiste pour les gouvernements à pouvoir concrétiser un développement social, économique et environnemental durable grâce à l'utilisation efficace de l'information, des capacités et des systèmes géospatiaux nationaux et locaux pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes. L'énoncé de vision est une déclaration d'objectif et de réalité ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Cette vision reconnaît la responsabilité qui incombe aux pays de planifier et d'offrir de meilleures perspectives aux générations futures, et fait état de notre intention commune de ne laisser personne de côté.

De plus, il est convenu que toute mise en œuvre nationale des ODD doit être optimisée à l'aide de stratégies et de cadres pour intégrer l'information géospatiale dans les plans nationaux de développement social, économique et environnemental.

### Mission

Les pays ont pour mission de promouvoir et d'appuyer l'innovation, le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin d'élaborer, de renforcer et d'intégrer des politiques, des données, des systèmes, des outils, des services et des capacités d'information géospatiale dans leurs politiques, leurs stratégies et leurs mécanismes nationaux de développement gouvernemental.

La mission vise à stimuler l'action afin de combler les lacunes numériques sur le plan géospatial, de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental, et d'influencer des changements sociaux inclusifs et transformateurs pour l'ensemble des citoyens, et ce, en fonction des priorités et des circonstances nationales.

## Vision

L'utilisation efficace de l'information géospatiale dans le monde afin d'évaluer, de superviser et d'assurer le développement social, économique et environnemental durable – en ne laissant personne de côté.

## Mission

Promouvoir et appuyer l'innovation, et fournir le leadership, la coordination et les normes nécessaires afin d'offrir de l'information géospatiale intégrée dans le but de rechercher des solutions durables pour le développement social, économique et environnemental.

## OBJECTIFS

Le UN-IGIF définit huit (8) objectifs ambitieux pour concrétiser la vision d'ensemble. La réalisation progressive de ces objectifs mènera les pays vers un état où ils auront la capacité et les compétences nécessaires pour organiser, gérer, conserver et exploiter l'information géospatiale afin de faire progresser les politiques gouvernementales et les capacités décisionnelles, de combler le fossé numérique géospatial, d'influencer des changements sociaux inclusifs et transformateurs, et d'assurer la prospérité économique, le développement social et la gestion environnementale efficace. Les huit objectifs sont les suivants :

### **OBJECTIF 1 : Gestion efficace de l'information géospatiale**

Favoriser la gouvernance de l'information géospatiale, les politiques et les mécanismes institutionnels qui assurent une gestion efficace de l'information géospatiale, qui tiennent compte des besoins et des dispositifs organisationnels individuels et qui sont alignés sur les priorités nationales et régionales, ainsi que sur les cadres stratégiques mondiaux.

### **OBJECTIF 2 : Capacité et transfert de connaissances accrus**

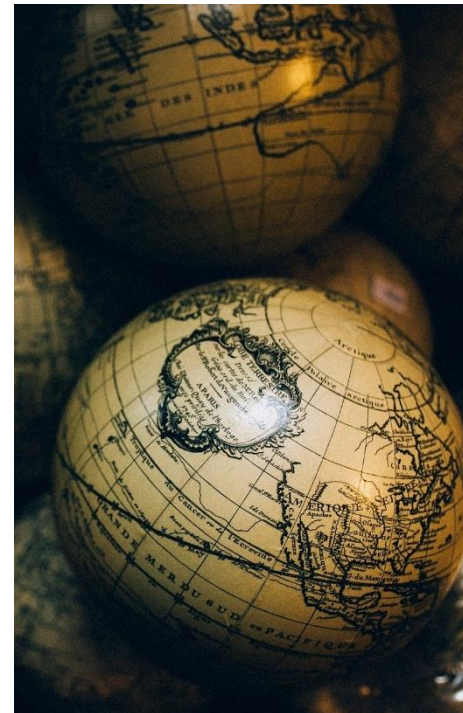
Des mécanismes sont mis en œuvre afin de sensibiliser à la valeur et à l'utilisation de l'information géospatiale, de promouvoir la capacité, et de mettre au point une manière de penser ingénieuse et originale au sein des gouvernements, de l'industrie, du milieu universitaire et des secteurs privés et communautaires.

### **OBJECTIF 3 : Systèmes et services intégrés d'information géospatiale**

L'information géospatiale, y compris l'information sur les collectivités, est intégrée et accessible dans l'ensemble du secteur gouvernemental et optimisée pour les politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

### **OBJECTIF 4 : Rendement économique du capital investi**

La gestion des pratiques exemplaires, l'exploitation et l'utilisation novatrice de l'information géospatiale intégrée permettent d'obtenir un rendement économique sur le capital investi et d'autres avantages socioéconomiques souvent intangibles. Cela permet de comptabiliser les coûts associés à tous les aspects d'un programme national d'information géospatiale, ainsi que la valeur et les avantages socioéconomiques qui résultent de ces coûts et de ces investissements.



**Les huit objectifs traduisent un état futur où les pays auront la capacité et les compétences nécessaires pour organiser, gérer, conserver et exploiter l'information géospatiale afin de faire progresser les politiques gouvernementales et les capacités décisionnelles.**

## OBJECTIF 5 : Programmes d'éducation et de formation durables

Des programmes d'éducation et de formation sont mis en œuvre afin d'accroître le nombre de professionnels dans les domaines de la géographie, de la science des données et de la technologie de l'information géospatiale, et pour encourager le perfectionnement des compétences spécialisées liées aux systèmes financiers, aux politiques, aux lois et à la gestion de projets dans le domaine géospatial.

## OBJECTIF 6 : Optimisation de la coopération et des partenariats internationaux

La coopération et les partenariats internationaux sont mis à profit et maintenus de manière à favoriser la gestion et l'échange d'informations géospatiales à l'appui des intérêts de développement nationaux. Pour les pays en développement, ces mécanismes renforcent les capacités de développement, améliorent les connaissances organisationnelles et la collaboration, et favorisent la créativité et l'innovation.

## OBJECTIF 7 : Amélioration de la mobilisation et de la communication à l'échelle nationale

Les groupes d'intervenants, et plus particulièrement les décideurs de haut niveau et les chefs de file, comprennent la valeur de l'information géospatiale intégrée pour la prise de décisions et le développement socioéconomique et s'y engagent pleinement. Il en résulte une confiance accrue dans l'information géospatiale et dans les organisations qui la fournissent.

## OBJECTIF 8 : Valeur et avantages bonifiés pour la société

Le développement social et économique ainsi que la protection de l'environnement progressent grâce à une utilisation accrue des produits et services intégrés d'information géospatiale. Les facteurs qui démontrent la valeur et les avantages de l'information géospatiale comprennent notamment les programmes de développement mondiaux, la transformation des gouvernements, les attentes des collectivités et le fait de combler le fossé numérique géospatial.

## IMPORTANCE

On s'accorde de plus en plus pour dire que l'information et les analyses géospatiales interopérables, de haute qualité et opportunes constituent une condition préalable pour prendre les bonnes décisions. L'augmentation de la quantité et de la variabilité des données, conjuguée aux progrès récents des technologies numériques et des technologies des communications, a fait apparaître l'information géospatiale comme un



**La coopération et des partenariats internationaux bien établis qui soutiennent les intérêts nationaux en matière de développement et de renforcement des capacités figurent parmi les principaux objectifs.**

facteur important pour l'amélioration de la formulation de politiques et de réponses à nombre des défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont actuellement confrontés les citoyens, les collectivités et les pays. Ce constat est particulièrement manifeste compte tenu de la capacité d'intégrer l'information quantitative et qualitative au moyen de multiples plateformes et secteurs industriels, et de présenter cette information aux décideurs dans des formats novateurs et instructifs.

Inversement, l'absence d'information géospatiale fiable, de grande qualité et opportune entraîne des décisions erronées ou retardées, ou empêche tout simplement la prise de décisions. Elle freine la répartition efficace des biens et services, restreint la croissance économique, limite les possibilités de progrès et diminue les conditions de vie et les moyens de subsistance, en particulier là où une planification adéquate est insuffisante.

L'information géospatiale possède une immense valeur sociétale et économique. Les citoyens, les collectivités, le milieu universitaire, les secteurs d'activité, les gouvernements et de nombreux autres intervenants profitent quotidiennement et souvent sans le savoir de l'utilisation de l'information géospatiale et des services de localisation connexes. L'information géospatiale est utilisée pour les aspects les plus courants de la vie quotidienne, notamment pour connaître notre position géographique sur les appareils mobiles et naviguer d'un endroit à un autre. Le fait de connaître l'emplacement d'une route, son nom et son niveau d'utilisation contribue à diverses applications telles que la navigation, l'entretien routier, les rapports d'accidents et les possibilités de développement économique. L'entité routière devient un intégrateur stratégique lorsqu'elle affiche le lien avec les adresses postales pour la livraison du courrier à une résidence ou à une entreprise, ou qu'elle exerce une fonction de limite à une unité administrative qui relie les données statistiques utilisées par une collectivité en vue de planifier les établissements de santé et les ressources sanitaires nécessaires, la fréquentation scolaire, la délimitation du district scolaire ou l'itinéraire des autobus scolaires.

Ces mêmes aspects s'appliquent aux services d'urgence lorsqu'il s'agit d'intervenir rapidement en cas d'incident ou de catastrophe pour sauver des vies et des biens. En effet, l'information géospatiale présente les caractéristiques de la population, comme les différents groupes d'âge et le nombre de personnes âgées ou handicapées, et relie cette information aux conditions et aux prévisions météorologiques en vigueur. Les prévisions appuient la modélisation prédictive des répercussions probables des inondations sur les petites localités et les grandes collectivités, et sur les personnes à risque, notamment les personnes handicapées et les personnes âgées.



**L'information géospatiale possède une immense valeur sociétale et économique. Les citoyens, les collectivités, les secteurs d'activité, les gouvernements et de nombreux autres intervenants en profitent quotidiennement.**



Le réseau électrique constitue un élément névralgique de l'infrastructure d'un pays. L'information géospatiale est essentielle pour montrer l'emplacement du réseau, témoigner de la nécessité de l'agrandir et de l'étendre, et gérer les services offerts à la clientèle, notamment en indiquant l'emplacement des pannes. L'information géospatiale peut également se révéler vitale pour illustrer l'étendue de la couverture du service Internet à large bande et d'autres formes de communication, et pour planifier les améliorations pour l'offre de ces services. Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont l'information géospatiale sert de soutien à d'autres formes d'infrastructures essentielles pour un pays, une région ou un gouvernement infranational. De plus, la diffusion des technologies de l'information et de la communication et l'interconnectivité mondiale peuvent contribuer à un progrès plus rapide de l'humanité, à combler le fossé numérique, au développement des sociétés du savoir et à la promotion de l'innovation scientifique et technologique.

## AVANTAGES

### Avantages sociétaux

La plupart des améliorations au chapitre des activités gouvernementales ont un impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Par exemple, fournir des établissements de santé et l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à des mesures d'assainissement améliore le bien-être social des citoyens. Une information géospatiale de qualité intégrée aux données de planification, de recensement et de santé permet une répartition efficace des ressources. Cette même approche permet la mise en œuvre d'une planification urbaine intégrée qui comprend l'éducation, l'emploi, la santé et la résilience. Il en va de même pour l'égalité des genres, qui découle d'une série de mesures telles que l'amélioration de la santé et de l'éducation, de la sécurité foncière et de l'accès aux transports et à l'emploi, lesquelles sont facilitées par l'information géospatiale. La connectivité des citoyens s'accroît, l'information géospatiale jouant un rôle plus important dans les applications des téléphones mobiles. Il en résulte une demande accrue de la part de l'industrie pour de l'information géospatiale de qualité, ainsi que de plus grandes attentes de la part des citoyens à l'égard des services gouvernementaux numériques.

### Retombées économiques

Les économies dépendent du succès des entreprises, qu'elles soient petites ou grandes. L'information géospatiale est utilisée dans tous les secteurs, depuis le marketing jusqu'aux assurances, aux services publics et aux télécommunications, en passant par la logistique. Les banques l'utilisent pour détecter les fraudes et les gouvernements pour améliorer la fiscalité. On estime que la valeur économique mondiale des services



**L'avantage ultime de l'intégration et du renforcement de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale réside dans le fait que l'information géospatiale constitue un outil stratégique pour tous les niveaux de gouvernement et la collectivité en général.**

géospatiaux représente 0,2 % du produit intérieur brut mondial. Il n'est toutefois pas évident d'extrapoler cette estimation d'un pays à un autre. L'avantage ultime, y compris l'avantage économique considérable, de l'intégration et du renforcement de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale réside dans le fait que l'information géospatiale constitue un outil stratégique pour tous les niveaux de gouvernement et la collectivité en général.

### Avantages pour l'environnement

La gestion durable de l'environnement, en particulier des sources d'eau, des lacs, des forêts, des océans, des zones côtières, des parcs nationaux ainsi que les prévisions de rendement des cultures, repose sur l'information géospatiale. La gestion des effets des changements climatiques et de la rareté des ressources est un moteur de l'information géospatiale, qui met souvent la télédétection par satellite au premier plan. L'information géospatiale permet de mieux évaluer la situation en cours, de surveiller les changements, de planifier les mesures d'atténuation, de prendre des décisions fondées sur des données probantes, puis de mener à bien des projets d'atténuation. Ces procédures sont d'une grande importance pour les petits États insulaires en développement et d'autres pays très vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

## FACTEURS DE CHANGEMENT

### Les avantages constituent un facteur clé du changement

Bon nombre d'avantages socioéconomiques et environnementaux peuvent être mesurés, et la démonstration d'un rendement positif du capital investi constitue un plaidoyer irréfutable pour la mise en œuvre de mesures. Les gouvernements devront toutefois tenir compte d'autres facteurs. Ces derniers font l'objet d'une analyse ci-dessous.

### Harmonisation stratégique avec les programmes mondiaux

La contribution aux programmes mondiaux de développement et l'alignement sur ceux-ci représentent souvent un facteur de maintien de la qualité de l'information géospatiale et permettent de mieux éclairer les politiques gouvernementales et faire connaître les progrès nationaux à l'échelle mondiale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, l'Accord de Paris, le Nouveau programme pour les villes et d'autres programmes agissent à titre de facteurs de changements à l'échelle mondiale, et l'information géospatiale permet d'évaluer, de mesurer et de suivre les progrès, ainsi que d'appuyer la réalisation des objectifs. L'Agenda 2063 de l'Union africaine est un moteur régional, tout comme INSPIRE, qui est soutenu par des dispositions législatives, est un moteur pour les pays européens. Ces cadres répondent à la fois aux programmes mondiaux et régionaux.



**Les programmes mondiaux de développement représentent un facteur important pour le maintien de données géospatiales de qualité afin de mieux éclairer les politiques gouvernementales et de faire connaître les progrès nationaux.**

## Attentes des collectivités

Les attentes des collectivités évoluent en fonction des progrès de la technologie et des connaissances en informatique. Les gouvernements sont conscients de la nécessité de maintenir une cohérence avec les besoins sociétaux actuels. Cette reconnaissance rend donc nécessaire la fourniture d'une information géospatiale actualisée qui peut être visualisée et intégrée n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quel appareil électronique. L'une des principales responsabilités du gouvernement est de se tenir au courant des attentes de la collectivité et de savoir très précisément où réside l'intérêt public. Le présent cadre répond aux aspirations des collectivités.

## Transformer les gouvernements

La gestion de l'information géospatiale représente un élément essentiel pour les gouvernements dans la mise en application des programmes de transformation. Elle permet l'intégration de données mises en commun pour une plus grande transparence et la prise de décisions fondées sur des données probantes. Ce faisant, elle permet aux gouvernements de réduire les coûts. L'information géospatiale représente un élément clé des programmes de données ouvertes au sein de nombreux gouvernements, ce qui permet de créer des possibilités, notamment des systèmes de prestation de services gouvernementaux efficaces, axés sur les citoyens.

## Comblent le fossé numérique

Les technologies et les processus de gestion de l'information géospatiale, qu'il s'agisse de capteurs satellitaires, de services de stockage de données géospatiales dans le nuage ou d'applications pour téléphones mobiles, peuvent donner aux gouvernements, aux entreprises et aux collectivités la possibilité d'améliorer leur efficacité et d'encourager l'innovation. On peut envisager deux types de résultats pour l'avenir : a) les institutions nationales sont « laissées de côté » et les gouvernements réagissent aux moteurs des organisations non gouvernementales; b) les pays peuvent « devancer » d'autres institutions existantes en utilisant les méthodes les plus avancées et les plus rentables pour combler le fossé numérique sans tarder et en tirant rapidement des avantages.

## OBSTACLES À LA RÉUSSITE

La reconnaissance de la nécessité et des avantages de l'information géospatiale n'est pas dénuée d'obstacles, d'autant plus que les avantages n'apparaissent que bien après les premiers investissements. Et ces avantages sont souvent intangibles ou, du moins, il est difficile de mesurer la part et la valeur de l'information géospatiale dans les résultats. La réticence à investir dans l'information géospatiale, la hiérarchisation des ressources, la résistance au changement, l'absence de culture politique à l'égard de l'information géospatiale et son non-usage comptent parmi les



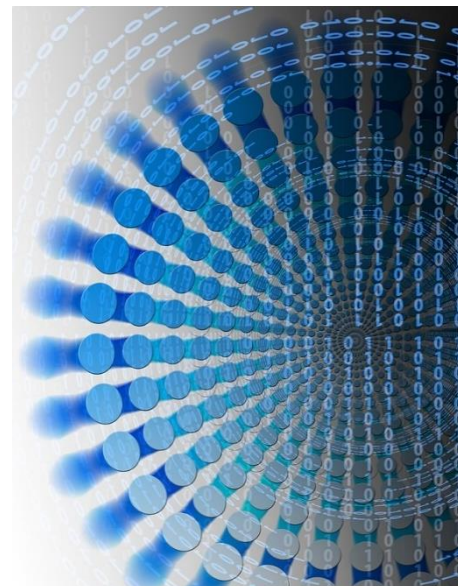
**La reconnaissance de l'importance de l'information géospatiale représente la première étape pour surmonter les obstacles à sa mise en œuvre et combler le fossé numérique.**

principaux obstacles qui entravent le progrès et la réussite. Une des premières étapes pour tracer la voie à suivre consiste à expliquer ce qu'est l'information géospatiale, son importance et la manière dont elle peut contribuer au mandat, à la vision et aux objectifs d'un gouvernement ou d'une organisation.

Il faut d'abord reconnaître l'importance de l'information géospatiale, ensuite la nécessité d'y investir. La planification et la mise en œuvre d'une capacité géospatiale fonctionnelle et efficace exigent des coûts et des engagements en matière de ressources. Il faut donc avoir accès à du financement, qui peut être un investissement de la part du gouvernement ou provenir d'une autre source, par exemple, d'un donateur. Le montant de l'investissement nécessaire est ensuite déterminé en fonction de la portée et de l'approche.

On peut privilégier des débuts modestes, en s'attendant à une seule priorité nationale, ou planifier une mise en œuvre complète. Dans les deux cas, le niveau de financement requis est évalué en fonction de l'approche proposée et des résultats attendus. Il est important de tenir compte des domaines où les capacités fonctionnelles et techniques se développent afin que les plans ne soient pas entravés par une approche dépassée ou obsolète. Par exemple, jusqu'à tout récemment, la seule option pour traiter de grandes quantités de données géospatiales consistait à faire l'achat, l'installation et l'entretien de gros serveurs, ce qui se traduisait par des coûts en matière d'équipement, de compétences techniques et d'espace. Le stockage dans le nuage permet d'utiliser de nouvelles capacités pour le transfert des responsabilités internes vers des services externes. Ainsi, plutôt que de payer pour des capacités maximales de stockage et de traitement, les clients ne paient que pour ce qu'ils utilisent. Ce modèle permet à une organisation de se délester d'une partie du fardeau informatique associé à la gestion de services comparables à l'interne.

Les ressources humaines représentent un autre obstacle possible à la planification, à la mise en œuvre et au maintien efficaces de l'information et des services géospatiaux. Pour réussir, il est souhaitable de détenir des compétences clés, comme la connaissance de la géographie, de la technologie de l'information géospatiale et de la gestion des données. Dans les situations où ces compétences ne sont pas encore au point ou disponibles, il est possible d'examiner d'autres possibilités, telles que l'embauche d'experts, la formation du personnel aux compétences de base ou une aide externe fournie par des donateurs ou des consultants. La rétention de personnel qualifié contribue à la stabilité du programme; le défi consiste donc à mettre en place des méthodes visant à réduire le roulement de personnel. Les techniques de maintien en poste comprennent des offres de formation, des incitatifs en matière de rémunération et d'avantages sociaux, des responsabilités accrues à l'égard du programme, des promotions et des occasions de déplacement



**Les obstacles au stockage de grandes quantités de données peuvent maintenant être surmontés avec l'introduction u stockage dans le nuage. De nouvelles capacités permettent de transférer les responsabilités internes à des services externes.**



à l'appui du programme. L'externalisation de certaines fonctions, en particulier celles qui nécessitent des compétences de haut niveau, représente une autre option.

Le partage des données est un obstacle qui reflète la culture ou la politique d'un gouvernement ou d'une organisation. Chaque élément d'information géospatiale a son utilité, et l'adjonction, le partage, la comparaison ou l'intégration de ces données contribue à ajouter de la valeur. Les données géospatiales peuvent être interreliées ou liées à d'autres types de données comme les données statistiques géoréférencées. Par exemple, il est possible de faire le lien entre une zone administrative, comme les limites d'une ville, avec le degré de pauvreté de ses habitants à l'aide de géocodes (données statistiques); l'information intégrée qui apparaît sur une carte est instructive en tant que telle, mais elle permet également d'effectuer des études comparatives avec d'autres villes de la région ou du pays. Il en résulte un indicateur de connaissances pouvant servir à la planification, la prise de décision et le suivi. Lorsque la pratique d'une organisation empêche l'utilisation de données géospatiales, les données sont sous-utilisées; cette pratique nuit également à l'utilisation novatrice de divers types de données à d'autres fins. La mise à disposition des données et la collaboration entre les organisations pour encourager le partage et l'utilisation des données sont des mesures qui aident à atténuer les obstacles.

## PRINCIPES SOUS-JACENTS

Le UN-IGIF cible sept (7) principes sous-jacents. Ces principes représentent les caractéristiques et les valeurs clés que les pays doivent utiliser pour guider la mise en œuvre de l'UN-IGIF. La manière dont ces principes seront appliqués dépendra de l'approche de mise en œuvre adoptée par chaque pays. Ces principes serviront à orienter de façon générale la mise en œuvre, tout en permettant d'adapter les méthodes aux besoins et à la situation de chacun des pays. Le respect de ces principes permettra d'assurer une gestion cohérente de l'information géospatiale, ce qui se traduira par des gouvernements plus ouverts, responsables, réceptifs et efficaces. Les sept principes (et valeurs) qui sous-tendent le UN-IGIF sont les suivants :

### PRINCIPE 1 : Habilitation stratégique

La mise en œuvre de l'UN-IGIF nécessite un soutien politique et financier pour être pleinement « activée » et devrait donc être alignée sur les orientations stratégiques du gouvernement et les appuyer sur des questions comme la croissance économique, le bien-être social, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, la surveillance des ressources naturelles, la gestion et la protection de l'environnement.



**Les principes sont les caractéristiques et les valeurs clés qui servent à orienter la mise en œuvre de l'UN-IGIF et qui permettent d'adapter les méthodes aux besoins et à la situation de chaque pays.**

## **PRINCIPE 2 : Transparence et responsabilité**

L'information géospatiale gouvernementale est élaborée et partagée conformément aux principales lignes directrices en matière de responsabilisation et de transparence afin que tous les citoyens, les organismes gouvernementaux, le milieu universitaire et le secteur privé aient accès à cette source nationale d'information fondamentale et de grande valeur.

## **PRINCIPE 3 : Fiabilité, accessibilité et utilisation facile**

L'information géospatiale fait autorité, en plus d'être fiable, accessible et facile à utiliser, de sorte qu'elle peut être mise à profit pour prendre des décisions, effectuer de la recherche et du développement, promouvoir l'innovation et soutenir la création de services et de produits durables qui favorisent le développement social, économique et environnemental.

## **PRINCIPE 4 : Collaboration et coopération**

La collaboration et la coopération (entre le gouvernement, les entreprises, le milieu universitaire, la société civile et les donateurs) sont prises en compte dans la mise en œuvre de l'UN-IGIF afin de renforcer la communication de l'information entre les fournisseurs et les utilisateurs, de réduire le recoupement des efforts au sein du secteur public, de créer un système d'information solide, en plus d'assurer la coordination des rôles et responsabilités et de les clarifier.

## **PRINCIPE 5 : Solution intégrée**

Le UN-IGIF doit être mis en œuvre de manière intégrée et tenir compte de la façon dont les personnes, les organisations, les systèmes et les structures politiques et juridiques collaborent pour établir un système efficace et holistique de gestion de l'information géospatiale et de son utilisation au sein de l'écosystème des données.

## **PRINCIPE 6 : Durabilité et valorisation**

Le UN-IGIF doit être mis en œuvre de manière à améliorer l'efficacité et la productivité nationales, à assurer sa durabilité à long terme et à offrir aux citoyens des services gouvernementaux améliorés et valorisés.

## **PRINCIPE 7 : Leadership et mobilisation**

Il est important de noter que la mise en œuvre de l'UN-IGIF nécessitera un leadership et une mobilisation efficaces, généralement aux échelons supérieurs, pour accroître la valeur à long terme des investissements dans l'information géospatiale. Pour ce faire, il faudra procéder à des analyses minutieuses, établir des priorités et définir des étapes afin d'élaborer un plan d'action qui met rigoureusement en pratique les interventions à court, à moyen et à long terme, et qui peut recevoir l'approbation et le soutien de la haute direction au sein du gouvernement.



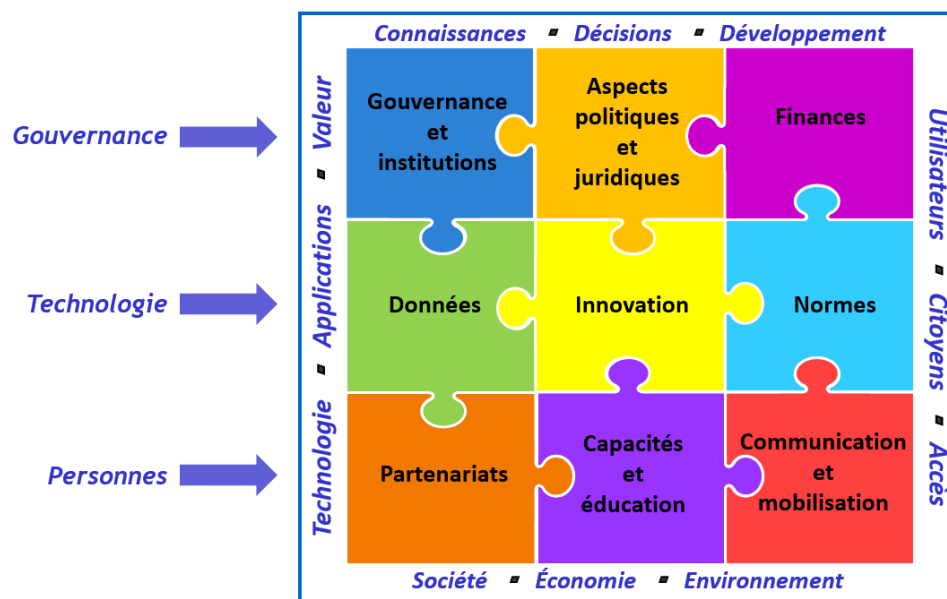
**La prise en compte de la collaboration et de la coopération dans la mise en œuvre de l'UN-IGIF pour renforcer le partage de l'information constitue un principe clé.**

## VOIES STRATÉGIQUES

Le UN-IGIF est encadré et mis en œuvre au moyen de neuf (9) voies stratégiques dans trois (3) principaux domaines d'influence, soit la gouvernance, la technologie et les personnes. Ces voies stratégiques ont pour objectif de permettre aux gouvernements de mettre en œuvre des systèmes intégrés d'information géospatiale de manière à concrétiser une vision de développement social, économique et environnemental durable.

Les voies stratégiques sont présentées sous forme de pièces de puzzle pour reconnaître le fait que chaque voie individuelle comporte de nombreux aspects et dimensions et qu'une fois les neuf voies réunies, le UN-IGIF forme un tout qui est connecté, intégré et mis en œuvre. La figure 4 illustre les neuf voies stratégiques encadrées par certains des avantages qui peuvent être obtenus lorsqu'elles sont mises en œuvre simultanément.

Chaque voie stratégique contient quatre éléments clés qui constituent les composantes ou les exigences de mise en œuvre de la voie stratégique. Les éléments clés découlent des voies stratégiques à un niveau de détail inférieur et ont pour but de rendre les concepts plus concrets et compréhensibles pour les pays. Chacune des neuf voies stratégiques et leurs quatre éléments clés sont expliqués en détail ci-dessous. Ceux-ci constituent ensuite la base des mesures détaillées à prendre pour la mise en œuvre de l'UN-IGIF dans la partie 2 : Guide de mise en œuvre.



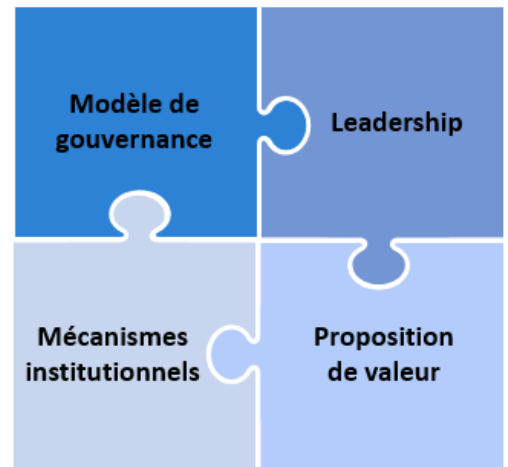
**Figure 4 :** Le UN-IGIF repose sur neuf voies stratégiques dans trois principaux domaines d'influence. Une fois mises en œuvre, les voies stratégiques présentent de nombreux avantages.

## VOIE STRATÉGIQUE 1

### Gouvernance et institutions

Cette **voie stratégique** établit le leadership, le modèle de gouvernance, les mécanismes institutionnels et une proposition de valeur claire pour renforcer la participation multidisciplinaire et multisectorielle et l'engagement à réaliser le UN-IGIF.

L'**objectif** est d'obtenir l'appui politique, de consolider les mandats institutionnels et d'établir un milieu coopératif de partage des données grâce à une vision et à une compréhension communes de la valeur de l'UN-IGIF et des rôles et responsabilités nécessaires pour concrétiser cette vision.



## VOIE STRATÉGIQUE 2

### Aspects politiques et juridiques

Cette **voie stratégique** permet de mettre en place un cadre stratégique et juridique solide qui est essentiel pour instaurer une gestion et un partage efficaces et sécurisés de l'information géospatiale à l'échelle nationale et infranationale.

L'**objectif** est de résoudre les problèmes stratégiques et juridiques actuels en améliorant les lois et les politiques associées à la gestion de l'information géospatiale et ayant une incidence sur celle-ci. Pour ce faire, il convient de surveiller de façon proactive l'environnement stratégique et juridique, notamment en ce qui concerne la responsabilité de la production des données, et de se tenir au courant des questions et des défis découlant de l'utilisation évolutive, innovante et créative de l'information géospatiale et des technologies émergentes.

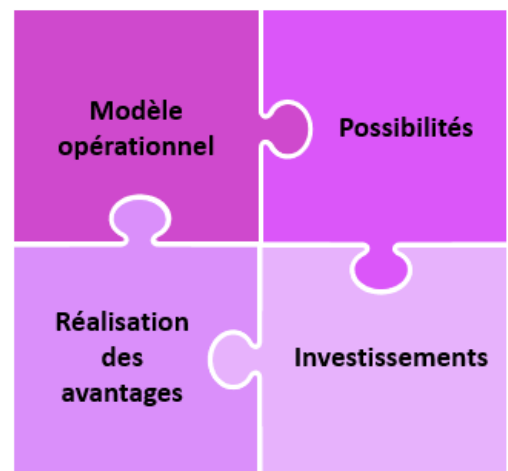


## VOIE STRATÉGIQUE 3

### Finances

Cette **voie stratégique** permet de mettre en place le modèle opérationnel, d'établir des partenariats financiers et de déterminer les besoins d'investissement et les moyens de financement pour la mise en œuvre de l'UN-IGIF, tout en reconnaissant les étapes qui permettront d'atteindre et de maintenir l'élan nécessaire à la concrétisation des avantages.

L'**objectif** est d'acquérir une bonne compréhension des plans financiers nécessaires à l'établissement et au maintien de l'UN-IGIF, ainsi que du programme d'investissement à long terme qui permet au gouvernement de répondre à l'évolution des exigences sociétales, environnementales et économiques en matière de données géospatiales.





## VOIE STRATÉGIQUE 4

### Données

Cette **voie stratégique** permet d’instaurer un cadre de données géospatiales et des lignes directrices pour une pratique exemplaire de la collecte et de la gestion de l’information géospatiale intégrée qui sont appropriées pour établir et maintenir une collaboration intersectorielle et multidisciplinaire.

L’**objectif** est de permettre aux dépositaires de données de s’acquitter de leurs obligations en matière de gestion, de partage et de réutilisation des données envers le gouvernement et la communauté des utilisateurs par l’exécution de chaînes d’approvisionnement bien définies pour organiser, planifier, acquérir, intégrer, gérer, entretenir, conserver, publier et archiver l’information géospatiale.



## VOIE STRATÉGIQUE 5

### Innovation

Cette **voie stratégique** permet de tenir compte de l’évolution constante de la technologie et des processus pour créer de meilleures possibilités d’innovation et de créativité afin d’aider les gouvernements à combler rapidement le fossé numérique et à faire la transition vers le futur écosystème de l’information géospatiale.

L’**objectif** est de favoriser l’utilisation des technologies rentables les plus récentes, l’amélioration des processus et l’innovation afin que les gouvernements, quelle que soit leur situation actuelle, puissent passer à des systèmes et pratiques de pointe en matière de gestion de l’information géospatiale.



## VOIE STRATÉGIQUE 6

### Normes

Cette **voie stratégique** permet d’assurer l’adoption de normes et de mécanismes de conformité pour permettre l’interopérabilité des données et des technologies, lesquels mécanismes et normes sont essentiels à la fourniture d’informations géospatiales intégrées et au développement de connaissances géolocalisées.

L’**objectif** est de permettre une approche efficace et cohérente en ce qui a trait aux différents systèmes d’information afin de pouvoir découvrir, gérer, communiquer, échanger et utiliser des données géospatiales pour une multitude d’usages, une meilleure compréhension et une meilleure prise de décisions.



## VOIE STRATÉGIQUE 7

### Partenariats

Cette **voie stratégique** établit une collaboration, une coopération et une coordination intersectorielles et interdisciplinaires avec tous les niveaux de gouvernement, l'industrie géospatiale, le secteur privé, le milieu universitaire et la communauté internationale comme une condition importante à l'élaboration et au maintien de l'UN-IGIF.

L'**objectif** est de créer et de maintenir la valeur de l'information géospatiale grâce à une culture fondée sur l'inclusion, des partenariats de confiance et des alliances stratégiques qui reconnaissent les besoins, les aspirations et les buts communs en vue de respecter les priorités et d'atteindre les résultats à l'échelle nationale.

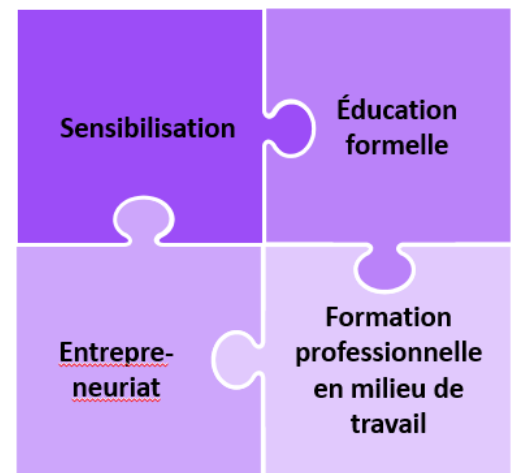


## VOIE STRATÉGIQUE 8

### Capacités et éducation

Cette **voie stratégique** permet de mettre en place des programmes durables d'éducation et de perfectionnement des capacités afin d'assurer le maintien à long terme de la valeur et des avantages de la gestion de l'information géospatiale intégrée.

L'**objectif** est d'accroître la sensibilisation, ainsi que d'améliorer et de renforcer les connaissances, les compétences, les aptitudes, les instincts, les processus, les ressources et l'entrepreneuriat novateur dont les organisations, les collectivités et les individus ont besoin pour utiliser l'information géospatiale afin de prendre des décisions fondées sur des données probantes et d'assurer une prestation de services efficace.



## VOIE STRATÉGIQUE 9

### Communication et mobilisation

Cette **voie stratégique** reconnaît que la désignation des intervenants, la mobilisation des utilisateurs et la communication stratégique sont essentielles afin de conclure avec succès des accords de UN-IGIF à l'échelle nationale et infranationale pour un développement social, économique et environnemental durable.

L'**objectif** est d'assurer une communication et une mobilisation efficaces afin d'améliorer et d'approfondir la participation et les contributions de tous les intervenants et à tous les niveaux. La mobilisation, la compréhension mutuelle, la collaboration, la coopération et la communication sont essentielles à la mise en œuvre réussie de l'UN-IGIF avec les organisations et les intervenants.



## RÉSUMÉ

À titre de cadre pour tous les pays, le UN-IGIF joue un rôle de premier plan à l'échelle mondiale. Bien qu'il ait été particulièrement conçu pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ainsi que pour les petits États insulaires en développement, le UN-IGIF est également utilisé pour améliorer et coordonner les activités visant à harmoniser les capacités des organismes nationaux et des INDS existantes dans les pays développés.

Le UN-IGIF a permis à de nombreux pays de mener les processus nécessaires pour promouvoir l'utilisation et le partage efficaces de l'information géospatiale, notamment en contribuant à l'établissement d'INDS à travers les différents niveaux du gouvernement et de la société pour favoriser la prise de décisions et l'innovation. De plus, le cadre est mis en œuvre et mentionné dans les politiques et les stratégies géospatiales nationales, y compris par les partenaires de développement, comme un moyen concret de créer un environnement favorable où les gouvernements nationaux peuvent coordonner, étoffer, renforcer et promouvoir l'utilisation et le partage efficaces de l'information géospatiale pour la formulation des politiques, la prise de décisions et l'innovation. Le UN-IGIF sert aussi d'outil de mobilisation pour favoriser la compréhension, la coordination, la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du gouvernement lorsqu'il s'agit d'améliorer la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

Notant l'importance accrue de l'UN-IGIF en tant qu'instrument en constante évolution désormais intégré dans tous les domaines de travail de l'UN-GGIM, ce dernier a mis sur pied le Groupe de haut niveau sur le Cadre intégré de l'information géospatiale (GHN-CIIG, en anglais HLG-IGIF) en 2020 pour assurer un leadership, une coordination et une supervision stratégiques continus afin de garantir la durabilité de l'UN-IGIF et de maintenir son élan et son évolution.



**L'amélioration de la gestion de l'information géospatiale permettra aux pays de combler le fossé numérique géospatial, d'assurer la prospérité socioéconomique et de ne laisser personne de côté.**